



Pour vivre et travailler dignement dans les Bouches du Rhône :

**le 23 septembre 2015,
la CGT appelle à la mobilisation
pour la défense des libertés syndicales**

Pour la CGT, Il n'y a pas de fatalité face aux inégalités qui se creusent, ni à la précarité qui se développe, ni à l'austérité imposée au monde du travail. Il s'agit bien de choix politiques des gouvernements successifs, au service du grand patronat, prêt à tout pour satisfaire l'appétit des actionnaires. Depuis 2009, les dividendes distribués ont augmenté de 60%. L'argent existe : exigeons une autre répartition des richesses !

Parce que les salariés avec la CGT sont porteurs de projets alternatifs, de progrès social et dès lors qu'ils contestent des orientations patronales ou réformes gouvernementales nuisibles aux salariés, retraités et privés d'emploi, les militants syndicaux subissent trop souvent la discrimination et sont mis sur le banc des accusés. Les libertés syndicales sont durement attaquées aujourd'hui alors qu'elles sont un droit pour tous les salariés à s'organiser pour se défendre. Les lois successives, dont aujourd'hui la loi REBSAMEN, viennent conforter les exigences du patronat, en réduisant considérablement les instances représentatives du personnel et par là-même l'expression des salariés et leur capacité à défendre la santé et la sécurité au travail.

A cela s'ajoute la remise en cause des lieux d'hébergements interprofessionnels de la CGT, lieux où les salariés s'organisent collectivement.

Ces attaques sont bien la démonstration que les analyses et les revendications portées par les salariés avec la CGT sont de véritables alternatives au projet du capital.

**Face à la volonté de criminalisation de l'action syndicale, qui sont les délinquants ?
Certainement pas :**

- Les camarades de la Centrale Thermique de Gardanne et de TOTAL qui se battent pour le maintien de l'emploi,
- Les camarades d'Eiffage qui exigent que les règles de sécurité et le rôle des IRP soient respectés,
- Les camarades Cheminots pour avoir craqué face au dialogue de sourds dans des conditions de travail insupportables,
- Les travailleurs qui s'organisent pour défendre leurs droits,
- Les salariés qui dénoncent les conditions de travail et d'accueil dans les établissements médicosociaux, les maisons de retraite...

PORTER ATTEINTE A UN MILITANT CGT, C'EST PORTER ATTEINTE A TOUTE LA CGT

Face aux résistances et aux victoires des salariés dans le département, nous assistons à une recrudescence de la répression syndicale par le patronat et les pouvoirs publics.

NOUS NE LAISSERONS PAS FAIRE !

La CGT des Bouches du Rhône ne baissera pas la tête et restera mobilisée pour stopper ces attaques contre les droits et libertés, ces régressions sociales et gagner une autre répartition des richesses porteuse de progrès social.

**L'Union Départementale CGT 13 appelle
au rassemblement le 23 septembre 2015 à 11 H 30
devant la Bourse du travail à Marseille**

(23 boulevard Charles Nédelec)